

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2013

COMPTE RENDU

MEMBRES PRÉSENTS : Daniel PEROTTI, Christine CHARRET, Delphine LORON TRAVARD, Danielle BRUNO, Lucien BATTANDIER, Ingrid MEUNIER, Alain COQUET, Lionel TAMAIN, Jérôme LACOUR, Bernard THIEN

MEMBRES ABSENTS :

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Ingrid MEUNIER

Le conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, accepte de rajouter 4 sujets à l'ordre du jour :

- Contrat d'assurances des bâtiments communaux
- Remplacement photocopieur mairie
- Remplacement ordinateur Point Com.
- Mise à jour des adhésions et retraits des communes du syndicat AGEDI (de juin 2011 à août 2013)

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents :

- le compte rendu du conseil municipal du 29 juillet 2013

Travaux bâtiment COOP

Le conseil municipal :

- approuve le devis de l'entreprise MCM pour les travaux de maçonnerie et carrelage

Monsieur le maire informe d'une demande de location de l'autre partie du local. L'association « L'étincelle Gourmande » pourrait être intéressée pour implanter une épicerie de produits locaux.

Eclairage public : maintenance et travaux

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de revoir la maintenance des installations d'éclairage public de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adhère, pour 6 ans, à compter du 1^{er} janvier 2014 à la compétence optionnelle « Eclairage Public - Maintenance et Travaux » .

Les pose et dépose des motifs d'illuminations seront confiées à l'entreprise SAUZEDDE de Noirétable.

Impôts locaux : demande d'exonération pour les chambres d'hôtes

Une demande quant à l'exonération des taxes foncière et d'habitation des chambres d'hôtes a été présentée au conseil municipal lors de sa session du 30 septembre 2013.

Le conseil municipal, n'étant pas en possession de la répartition du montant de l'impôt (part habitation/part professionnelle) n'a pu se prononcer et sollicite la communication de ces éléments afin de réétudier la demande avant le 1^{er} octobre 2014 pour application en 2015.

Renouvellement contrat de travail de René GERBOLET

Le conseil municipal décide de renouveler le contrat de René GERBOLET pour une période de six mois, 17 h 30 par semaine, à compter du 20 octobre 2013.

Contrat d'assurances des bâtiments communaux

Le conseil municipal accepte le renouvellement du contrat d'assurance VILLASUR (Groupama) relatif aux garanties suivantes des biens immobiliers et leur contenu, la responsabilité générale des communes, la responsabilité atteinte à l'environnement, la protection juridique des communes.

Remplacement photocopieur mairie

Le conseil municipal accepte le devis relatif au remplacement du photocopieur de la mairie et sollicite l'aide du Conseil Général au titre des enveloppes cantonales d'aide et de solidarité aux communes.

Remplacement ordinateur Point Com.

Le conseil municipal accepte le devis relatif au remplacement de l'ordinateur mis à disposition du public au Point Com et sollicite l'aide du Conseil Général au titre des enveloppes cantonales d'aide et de solidarité aux communes.

Mise à jour des adhésions et retraits des communes du syndicat A.GE.DI - « Agence de Gestion et Développement Informatique » (de juin 2011 à août 2013)

Monsieur le Maire informe que suite à l'arrêté préfectoral du 16 juin 2011 du Préfet de Seine et Marne, autorisant la transformation du Syndicat en Syndicat intercommunal, de nouvelles dispositions s'imposent en matière d'adhésions et de retraits des collectivités au syndicat A.GE.D.I.

Il fait part de la Liste des adhésions et retraits des collectivités membres.

Le conseil municipal approuve la mise à jour des adhésions et retraits des communes du syndicat A.GE.D.I.

QUESTIONS DIVERSES

- Le conseil municipal accepte la proposition présentée par Christine CHARRET quant à l'animation du marché de Noël : orgue de barbarie.
- Le repas des anciens aura lieu le dimanche 20 octobre au restaurant TAMAIN. Christine CHARRET, Jérôme LACOUR et Alain COQUET représenteront la municipalité.
- Monsieur le Maire fait part des remerciements des classes en 3 pour le vin d'honneur offert par la municipalité et informe que le conseil municipal est invité à participer au dépôt de gerbe et à l'apéritif.
- Le conseil municipal décide de mettre à disposition gratuitement la salle des fêtes « La Péniche » à l'association Relais Petite Enfance qui organise une conférence le 29 octobre à 20 h 30 (environ 60 personnes).
- Le conseil municipal décide de s'informer pour mettre en place la formation aux premiers secours (AFPS). Il conviendrait de savoir si cette formation peut avoir lieu sur la commune, si elle est payante et combien de personnes peuvent y participer.
Au vu des réponses, le conseil municipal réétudiera la demande et pourra intégrer les administrés intéressés.
- Ingrid MEUNIER signale le mauvais état du chemin de Montjonin au Bessey et le souhait de Monsieur Gardette pour aménager un parking au Montjonin. Alain Coquet se rendra sur place.
- Pour l'aménagement des rythmes scolaire de l'année 2014/2015, la mairie organisera une rencontre avec les parents d'élèves et les enseignants.
- L'achat d'un vidéoprojecteur a été reporté mais pas annulé.

Séance levée à 22 h 15

Le Maire
Daniel PEROTTI